

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2021

**Présents** : Chantal BERGERON, Annie BOULAIN, Thierry GUILLOT, Eric LABASTE, Roger LARRODÉ, Jean-Pierre LAUDINET, Patrice LAULOM, Audrey LESBATS, Christelle POUYANNÉ, Josette PREUILHO, Sophie ROBERT, Cédric TASTET, Pierre VENDRIOS.

**Excusés** : Binh DUCAMP, Pierre POURTEAU

**Procurations** : Binh DUCAMP à Roger LARRODÉ, Pierre POURTEAU à Christelle POUYANNÉ

**Secrétaire de séance** : Cédric TASTET

### 1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 1<sup>er</sup> octobre 2021

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> octobre 2021 à l'unanimité.

### 2/ Compte rendu des commissions

Bâtiments :

**Logement école de musique** : livraison de la laine de verre pour l'isolation des combles du logement, financée par la Commune. Les travaux seront réalisés par le locataire.

**Cantine** : les travaux de remplacement des menuiseries sont prévus pour les vacances de Noël.

**Secrétariat de Mairie et bureau du Maire** : un rafraichissement des peintures sera réalisé par les employés communaux.

Organisation des manifestations

Programmation des manifestations 2022 :

- Les vœux du Maire le samedi 9 janvier
- Le repas du personnel : le 22 ou le 29 janvier
- Le repas du 3<sup>ème</sup> Age : le 19 février
- Marché nocturne : le 15 juillet

Communication :

Bulletin municipal : la majorité des articles sont arrivés.

Affaires scolaires :

La réunion du conseil d'école a eu lieu le 9 novembre dernier.

Effectifs de la rentrée 2021 : 87 élèves.

Prévision effectifs 2022 : 75 élèves. Une baisse qui pourrait engendrer une fermeture de classe à la rentrée prochaine.

### 3/ Compte rendu des délégations du Maire

- Signature d'une convention avec la Communauté de Communes pour la mise à disposition des locaux communaux au profit du centre de loisirs, les mercredis et pendant les vacances scolaires, à titre gratuit.

### 4/ Mobilier salle des associations

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler le mobilier, notamment les chaises et les tables et présente le devis de la société PRODES pour un montant de 2965 € HT soit 3558 € TTC.

Il s'agit d'une promotion :

- 10 tables achetées, 10 tables offertes pour un montant de 1180 € HT
- 51 chaises achetées, 51 chaises offertes pour un montant de 1785 € HT.

Avis favorable à l'unanimité.

## **5/ Décision Modificative n°4 Délibération n°2021\_051**

Monsieur le Maire propose d'effectuer la décision modificative n° 4 au budget principal.

Il s'agit d'augmenter les crédits ouverts, en section d'investissement, sur :

- **L'opération voirie (97) pour prendre en charge :**
  - La facture de la SARL DACHARY pour les travaux réalisés route de Laboudigue pour un montant de **3846 € TTC**.
  - La facture de chez ORANGE pour les travaux de mise en souterrain d'une ligne téléphonique route du Herrou pour un montant **5579.69 € TTC**. Travaux validés par délibération du conseil municipal en date du 25/03/2021.
- **L'opération salle des associations (93) :**
  - Pour prendre en charge l'acquisition des tables et des chaises pour un montant de **3558 € TTC**.
  - Pour pouvoir payer une partie des honoraires de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réfection des toitures de la salle des associations et du Mur à Gauche : **4000 €**.

## **SECTION INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>	
<b>Article (chap)- Opération</b>	<b>Montant</b>
<b>2151 (21) - 97</b> Réseaux de voirie	+ 3900. 00
<b>21538 (21) – 97</b> Autres réseaux	+ 5600. 00
<b>2184 (21) -93</b> Mobilier	+ 2600. 00
<b>2313 (23)-93</b> Constructions	+ 4000. 00
<b>2313 (23)</b>	- 16 100. 00
<b>Total dépenses</b>	<b>0.00</b>

Cette décision modificative est adoptée à l'unanimité.

## **6/ Convention de services partagés entre la Communauté de Communes et la Commune pour le fauchage complet de la commune Délibération n°2021\_052**

**VU** la délibération 2017-196 bis du conseil communautaire en date du 12 septembre 2017 validant l'extension de la compétence création, aménagement et entretien de la voirie à l'ensemble du territoire communautaire ;

**VU** la délibération 2017-289 du conseil communautaire en date du 19 décembre 2017 portant définition de l'intérêt communautaire de la compétence création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire,

**Vu** la délibération 2019\_48 du conseil municipal en date du 24 septembre 2019 approuvant la convention de services partagés pour le fauchage complet de la Commune entre la Commune et la Communauté de Communes du pays d'Orthe et Arrigans,

**Considérant** qu'il convient de renouveler cette convention,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

**APPROUVE** les termes de la convention de services partagés pour le fauchage complet de la

Commune entre la Commune et la Communauté de Communes du pays d'Orthe et Arrigans.  
**PREND ACTE** que cette convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2023.  
**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

#### **7) Contrat assurance du personnel 2022 délibération n°2021\_053**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel arrivant prochainement à échéance, il convient de prévoir les modalités d'un nouveau contrat.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de retenir la proposition de la CNP et de l'autoriser à conclure avec cette société, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022, un contrat pour la couverture des risques statutaires du personnel.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**DECIDE**,

**De retenir** la proposition de la CNP,

**De conclure** avec cette société, pour une durée d'**UN AN** à compter du 01/01/2022 un contrat au taux :

- de 7.28 % pour les agents affiliés à la C.N.R.A.C.L.
- de 1.65 % pour les agents affiliés à l'I.R.C.A.N.T.E.C

**D'autoriser** Monsieur le Maire à signer ce contrat.

#### **8) Aménagement d'un carrefour sur la RD6**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des différents échanges avec les services du Conseil Départemental concernant le projet de sécurisation des 2 carrefours à la sortie Nord de Saint-Lon, sur la Route Départementale n°6.

Considérant l'urbanisation croissante de ce quartier et la dangerosité des carrefours, il est proposé de passer ce secteur en zone d'agglomération, ce qui permettra de limiter la vitesse à 50km/h.

Cette zone sera matérialisée par une signalisation réglementaire d'entrée et de sortie de la commune prise en charge par le Conseil Départemental.

Proposition approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

#### **9) Rythmes scolaires**

Monsieur le Maire rend compte de la réunion du conseil d'école qui a eu lieu le 9 novembre dernier, au cours de laquelle a été soulevée la problématique de la semaine à 4.5 jours.

Il est proposé de procéder à une nouvelle consultation des parents sur ce sujet.

Après débat, il est décidé avec 9 voix pour et 6 voix contre de procéder à une nouvelle consultation sur la semaine à 4 jours.

Cette consultation sera organisée par la mairie et accompagnée d'une lettre d'information expliquant les conséquences d'un retour à la semaine à 4 jours.

#### **10) Choix architecte pour le projet de réfection des toitures du Mur à Gauche**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'architecte Gilles FRANCOIS qui avait réalisé l'étude sommaire descriptive et estimative des travaux n'avait pas souhaité prendre en charge ce dossier.

Aussi, après avoir sollicité le cabinet FORGEARD et l'agence BELLOCQ ARCHITECTES à Dax, cette dernière a répondu favorablement à notre dossier et nous sommes en attente de sa proposition.

#### **17/ Questions et informations diverses**

Recensement des locations sur la commune : Monsieur le Maire indique qu'il serait utile de réaliser un listing de tous les propriétaires de logements à louer et propose de constituer une commission qui pourrait s'en occuper. Après concertation, les membres de cette commission seront : Roger Larrodé, Patrice Laulom, Josette Preuilho, Christelle Pouyanné et Annie Boulain.

Centre de vaccination : l'ARS va mettre en place un centre de vaccination à Saint-Lon-Les Mines la semaine du 6 au 10 décembre prochain pour la 3<sup>ème</sup> dose.

<b>Nom-Prénom</b>	<b>Signature</b>
Chantal BERGERON	
Annie BOULAIN	
Binh DUCAMP	Excusée
Thierry GUILLOT	
Eric LABASTE	
Jean-Pierre LAUDINET	
Patrice LAULOM	
Roger Larrodé	
Audrey LESBATS	
Pierre POURTEAU	Excusé
Christelle Pouyanné	
Josette PREUILHO	
Sophie ROBERT	
Cédric TASTET	
Pierre VENDRIOS	